E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0413
SourceBoite_020-12-chem | Bauny
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

E. Bauny . s.j.
Σ de Pechés
qui se commettent
en lict.
Paris 1633.

blement estre coupables de grande faute. Voyez ce qu'en dit *Less. au liu. 2. de Iustit. & Iure*; où tant luy que les Sommistes tiennent pour maxime, que le conuice est veniel. 1°. *ob imperfectionem voluntarij.* 2°. *ob imperfectionem obiecti si contumelia vel in seipsa leuis sit, vel saltem cum habitudine personæ cui infertur, vel à qua infertur, nam eadē contumelia, quæ erga dominum patrem, virum prudentem mortale peccatum est, erga subditum, fœminam, vel puerum, veniale esse potest. Leym. lib. 3. tra. 3. par. 2. cap. 6. n. 1.*

CHAP. VIII.

DES PECHEZ CONTRE la Chasteté, comme sont Actes, Pensees, & Paroles deshonnestes.

C'Est icy, où le Confesseur doit estre moderé en ses demandes, crainte qu'en les faisant trop curieuses, il n'enseigne au Penitent ce qu'il ignore. Si ne peut-il toutesfois estre negligent en ce fait sans peché.

A fin donc qu'il y procede, la lampe de la raison & connoissance en main, il remarquera.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/10653?context=pdf

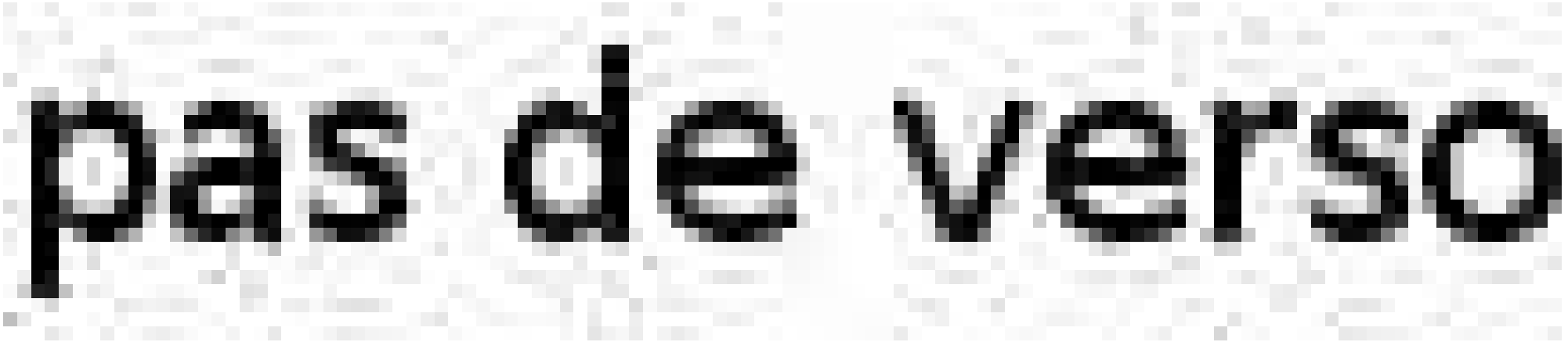

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/10653?context=pdf